

Question présentée par la députée :

M^{me} Xhevrie Osmani

Date de dépôt : 21 novembre 2019

Question écrite urgente

Annonces à l'Etat : combien de postes repourvus à l'interne ?

Députée mais aussi jeune diplômée universitaire en recherche d'emploi, je fais partie de cette population qui peine à s'insérer sur un marché du travail extrêmement concurrentiel. Si les postes à l'Etat sont régulièrement annoncés à l'OCE, certains postes sont présentés comme étant d'emblée bloqués. En effet, de nombreux postes publiés sur le site étatique sont suivis de la remarque suivante : « *Le poste sera vraisemblablement repourvu à l'interne* ». A ce sujet et pour garantir la confiance, le Conseil d'Etat devrait faire preuve de la plus grande transparence vis-à-vis de la population.

Mes questions sont les suivantes :

- 1. Le Conseil d'Etat peut-il dire combien de postes annoncés ont été repourvus à l'interne depuis le début de la législature ?***
- 2. Quelles sont les règles établies par le Conseil d'Etat pour garantir une égalité de traitement avec les personnes qui postulent sans être employées à l'Etat ?***

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.